Fiche d'information destinée aux patient·e·s :

le traitement par risankizumab

Qu'est-ce que le risankizumab et comment agit-il ?

Le risankizumab appartient au groupe des médicaments biologiques. Ceux-ci sont produits à partir de processus biotechnologiques et influencent les réactions immunitaires des personnes atteintes de maladies rhumatismales. Ils ne sont pas disponibles sous forme de comprimés, ils doivent être administrés au moyen d'injections ou de perfusions.

Le risankizumab est une protéine et un anticorps thérapeutique qui inhibe la fonction de certaines protéines pro-inflammatoires (les interleukines) produites par le système immunitaire. Diverses interleukines participent aux inflammations articulaires et aux modifications cutanées présentes lors de maladies inflammatoires rhumatismales. Le risankizumab inhibe de manière ciblée l'activité de l'interleukine-23 (IL-23). Il réduit les inflammations de la peau et des articulations, ralentissant ainsi la progression de la maladie.

Le risankizumab est autorisé seul ou en association avec le méthotrexate (MTX) dans le traitement de l'arthrite psoriasique, lorsque les traitements de fond conventionnels et synthétiques n'agissent pas suffisamment ou ne sont pas tolérés.

Comment se déroule le traitement par risankizumab ?

Le risankizumab est injecté sous la peau (par voie sous-cutanée). L'injection se fait tout d'abord au moyen d'une seringue pré-remplie ou d'un stylo pré-rempli, puis au bout de 4 et ensuite toutes les 12 semaines, dans une zone exempte de psoriasis. Une fois formé·e à la technique d'injection, et après avoir obtenu l'accord de votre médecin, vous pourrez vous injecter le risankizumab vous-même.

Le traitement par risankizumab se fait sur le long terme, et son effet dépend d'un emploi régulier. Le traitement se poursuit même si vous allez mieux. En effet, en cas d'arrêt précoce, la maladie pourrait s'aggraver à nouveau. Ne réduisez la dose de risankizumab ou n'arrêtez le traitement qu'après en avoir discuté avec votre rhumatologue.

Quand le médicament agit-il ?

En général, il commence déjà à faire effet durant les quatre premières semaines de traitement. L'effet maximal est souvent atteint au bout de trois à quatre mois.

Des effets secondaires sont-ils possibles ?

Chaque traitement, y compris la prise de risankizumab, est susceptible d'occasionner des effets indésirables. La plupart des effets secondaires listés sur la notice d'emballage sont rares. Ils sont souvent légers à modérés, et faciles à traiter. Les effets secondaires si graves qu'ils contraignent à arrêter temporairement ou définitivement la prise du médicament sont rares.

Parmi les effets secondaires possibles associés au traitement par risankizumab figurent des réactions au site d'injection, des maux de tête et des démangeaisons.

Il existe un risque légèrement accru d'infections, surtout dans les voies respiratoires supérieures, mais le psoriasis et l'arthrite psoriasique peuvent déjà l'augmenter. Le traitement est par ailleurs associé à un léger risque d'infections fongiques.

Les interleukines intervenant aussi dans la lutte contre les infections, n'injectez pas de risankizumab si vous avez une infection. Surveillez l'apparition de signes d'infection comme de la fièvre, une toux, des frissons, des plaies qui guérissent mal, des vomissements, des diarrhées et des sensations de brûlure lorsque vous urinez. En cas de doute, demandez l'avis de votre médecin.

A quelle fréquence ont lieu les contrôles ?

Durant les 3 premiers mois : env. toutes les 4 semaines	Ensuite : env. tous les 3 mois

Ou selon l'avis du·de la médecin.

Quel est l'impact du risankizumab sur la fertilité ?
Chez la femme comme chez l'homme, l'emploi de risankizumab n'a montré aucune répercussion négative sur la fertilité.

Le risankizumab peut-il être utilisé pendant la grossesse et l'allaitement ?
Si nécessaire, le risankizumab peut être employé pour gérer efficacement la maladie de la mère pendant la grossesse et l'allaitement. Le traitement par risankizumab est possible durant l'allaitement.

A quoi d'autre devez-vous prêter attention pendant le traitement par risankizumab ?
Evitez de recevoir des vaccins vivants durant votre traitement. Les vaccins inactivés (comme le vaccin contre la grippe) sont au contraire utiles, et sans danger.

Si vous prévoyez de subir une grosse intervention chirurgicale, informez votre rhumatologue. Il·elle décidera si vous devez interrompre le traitement ou non.

Comment conserver et stocker le risankizumab ?
Conservez-le au réfrigérateur (2 à 8 °C). Ne le congelez pas. Gardez-le dans son emballage en carton pour protéger son contenu de la lumière. En cas de températures plus élevées, transportez le médicament dans une pochette isotherme dotée d'éléments réfrigérants.

A quoi devez-vous prêter attention si vous prenez d'autres médicaments en même temps que le risankizumab ?
Aucune interaction médicamenteuse avec d'autres médicaments n'est connue. Le risankizumab ne doit pas être administré en même temps que d'autres médicaments biologiques ou des inhibiteurs de JAK.

Vous avez d'autres questions ?
Votre médecin y répondra volontiers.

La Ligue suisse contre le rhumatisme est la référence en matière de rhumatisme. Consultez son site Internet pour découvrir ses nombreuses offres et obtenir des informations sur votre maladie et son traitement : www.ligues-rhumatisme.ch | 044 487 40 00 | info@rheumaliga.ch